2825 /15.17

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts

KIGALI

a suive \$ 14.8.84

Monsieur le Ministre,

Référence faite à Votre lettre n°2057/05.04 du 1/06/1984 transmettant à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise les résultats de la mission que vous avez effectuée au Canada auprès de l'ACDI, j'ai l'honneur de vous demander d'intervenir auprès du projet DERVAM opérant dans la zone du MUTARA et du projet de Développement Rural Intégré prévu dans le Nord du Pays pour qu'ils épaulent nos efforts dans la formation et la mobilisation de la jeunesse rurale, oeuvrant dans les "groupements socio-économiques" du ressort.

Pour le projet DERVAM il s'agit des groupements créés dans les Communes MUVUMBA et NGARAMA où les jeunes s'occupent principalement de l'agriculture, extraction de sable, petit commerce etc...

Pour le Projet de Développement Rural Intégré de RUHENGERI il s'agit :

Dans la Commune KIGOMBE : - 6 groupements socio-économiques qui font l'Agriculture et l'Elevage

Dans la Commune RUHONDO : - 10 groupements socio-économiques qui font l'Agriculture et l'Artisanat

Dans la Commune NYAMUTERA : - 7 groupements socio-économiques pratiquant l'Agriculture et l'Elevage

Dans la Commune NYAKINAMA : - 7 groupements socio-économiques pratiquant l'Agriculture et l'Elevage.

L'appui sollicité des projets ci-dessus consiste en la formation agricole surtout en ce qui a trait à la distribution et l'utilisation des semences sélectionnées et des engrais organiques, ainsi qu'à la commercialisation des produits.

Enfin, je vous saurais gré d'envisager chaque fois que c'est possible un soutien pareil à tous les groupements socio-économiques des jeunes créés dans les zones couvertes par un projet de Développement Rural Intégré.

Je compte sur votre franche et habituelle collaboration.

C.P.I.à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture

BYUMBA

- Monsieur le Préfet de Préfecture

RUHENGERI

Le Ministre de la Jeunesse

et du Mouvement Cooperatif

NDINDILATIMANA Augustin

FICHE DE TRANSMISSION

A : Monsieur le ministre

Pour suite à donner
*Pour approbation Lettre au Minagrifo pour appuyer les G. S.E.
Pour signature
Pourrions-nous en parler ?
Venir me voir
Comme-convenu_
Suite à votre demande
Noter et retourner
*Pour information Résultats de la missis L de Minagrifo au
A classer Canoida / projet ; DERVAM, B.R.I. dan
Commentaires Kuhengen

Date : 41.7.84

De: DigPles

/M.V./M.D./

d'inclure dens son mandatau Rapport du troisième Comité conjoint dans autorités politiques de la le cadre du projet de Développement Rural intégré des vallées du MURARA.

5. Gestion des grands ouvrages hydrauliques. Le projet epère les redevances hydro-agricoles sous forme de taxation directe du paysancet surabase de la superficie individuelle diune part, et d'autre part, tpar le rémboursement des dépenses aun niveau de l'UTC. Une étude sereréaite pour clarimission a eu lieu au Canada (du 11 au 12 Mai) auprès de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) le but de la mission était la participation au Comité conjoint du projet DERVAM. de TI. Programme du plan directeur

Quelques points importants de l'ordre du jour ont été discuté à savoir: I le programme de développement présentable aux bailleurs de fonds sera Etude du plan directeur de la région du MUTARA specia Yaluation du projet de préfactibilité des périmètres 6 et 8.

I Concernant le programme de développement, quelques points ont fait En l'objet des délibérations du projet DERVAM le Ministre NTEZILYAYO a discuté avec les autorités de l'ACDI de deux autres projets de coopération qui sont sur le plinapprobation du compte rendu du comité conjoint

- 1. Projet de développement Auras dans quatre Communes de RUHENGERI: KIGOMBE, RUHONDO, NYAROTERAPALONDENTRAVAIL 1984 - 85 incluant le budget qui comporte 9 volets a subi une légère modi-
- 2. Projet d'appui institutification la direction générale des forêts Il s'agit d'un financemevolet coordinationudes au niveau doctorat maîtrise, licence et tecvoletediréction eaucûn changementune Assistance Technique à la Directionvéfetrgestion financéiscussions antérieures sur ce projet le seul povoletuconstructionn'est pas parvenus à se mettre d'accord concerne _lvolettintendance et la ménagement pour le projet. on estimait que ce comitéoléftFéVApas nécessaire et que le Directeur Général des Forêts pouvavoletogérager: laucumjohangementur l'insistanne de la partie canadienne volet commercialisation ait pas impretent on a accepté l'existance de cAdduction d'éad potable

le montant disponible pour faire l'adduction III. Mandat d'édieautau MUTARA est de 1,3 millions \$ can. Une ébauche des termes den vuerde coordonner les effors des intervenants programme de développemepour faire au MURARA Lune adduction d'eau comévaluation sera conjointmune, la partie rwandaise s'engage à convoquer rwandaise marque son accune reunion de bailleurs de fonds pour faire

Le comité conjoint s'est termine par une cette question (ACDI - MINAGRI -OVAPAM - DERVAM Banque Mondiale) et s'entendre P.i, de l'Afrique franco Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et passer à l'action.

4. Unité de transformation et de commercialisation Le mandat du comité provisoire de l'UTC instiué lors du comité conjoint du 26 Mars 1984 est reconduit, les deux parties demandant à ce comité

.../...

Nsengigum la Emmonte P Monagri de secteur Bricambi B. P. 82 Bicambi ki galr

impamvu: Eusaba IGisubizo,

A traiter par ... D. 6.50 Date entrée : 9/5/84 N° Classement : 2894/15.08.01

> Kuli Bwana Kinistre W. Musyimbo mo Gutsuraza Coopeiative. EIGAL".

i kigali Je72/02/84, rikaba ri Fara Junganiye bamwe ryabaye

mhihasabanura kanali (akaba) aligo urpambu nabandikige mbibasobanuta tænde mbasaba The munita binkurikiranisa.

kubandikina mbasabato mwamenyesha uto byagenze nongeye abo banciye integer kubana bworibo Bwambers whethouse

iGisubizo Ganyu Griga. Theye moushinige mugi he utitegereje

> Nsenoiyumva Emmanue y poroting

lors de semblables exhibitions. serrée en vue d'éviter les écarts et les fraudes éventuelles que l'on peut découvrir Je puis vous assurer que les contrôles ont été effectués d'une manière controle pour irrégularité. de course à emprunter un raccourci. Ce concurrent a été déclassé par le comité de Pour votre information, j'ai surpris un concurrent dans la catégorie velos responsables de l'organisation des deux courses cyclistes. m'étonne dès lors de certaines réactions tardives tendant à mettre en cause les deux courses aucune plainte officielle n'avait été déposée et enregistrée et je Les responsables du classement final m'ont fait observé qu'à l'issue des parcourus et les résultats ont été confrontés en vue du classement final. Ceux-ci ont été établis d'une manière séparée en l'onction du nombre de tours contrôle établis sur le circuit afin d'enquêter sur la régularité des pointages. vous avez été saisi, je me suis informé auprès des responsables des deux points de En ce qui concerne les plaintes formulées par certains concurrents dont Ministre. de la course cycliste du dimanche 12 février 1984. Soyez-en remercié, Monsieur le de la communauté de KICALI, votre ministère à très largement contribué à la réussite Sensibilisé par une action de relations publiques au profit des jeunes et à tous les membres de mon club à la prochaine réunion statutaire. Club de KICALI. Je me ferai un honneur et un plaisir de communiquer vos sentiments vous remercie des éloges que vous avez bien voulus exprimer à l'endroit du Lions Je vous accuse bonne réception de vos lettres citées en référence et je Monsteur le Ministre, 2. VL No 805/15.08.01 du 15 mars 1984 : 1. VL No 455/15.08.01 du 20 février 1984 Objet : Plaintes courses cyclistes KICYFI et du Mouvement Coopératif Monsieur le Ministre de la Jeunesse 48/4/21 & aspend 4 16 KICALI - RWANDA KIGALI, le 3 avril 1984 ilagiÆ od dulD anoiL



Lions Club de Kigali B.P. 388

DISTRICT 409

KIGALI - RWANDA

- 2 -

Si deux coureurs sur 220 participants se sentent lésés, à tort ou à raison, nous ne pouvons cependant pas remettre en cause le classement final des épreuves d'autant plus qu'aucune plainte officielle n'a été enregistrée à l'issue des épreuves.

Pour rencontrer votre souhait, nous tâcherons, dans la mesure de nos moyens, d'organiser à l'avenir, une course à étape et sortir ainsi des sentiers battus de KIGALI évitant ainsi l'engouement que provoque inévitablement de telles manifestations sportives dans l'agglomération.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

J. de FROIDMONT

Président